



L'e-FACTURE EST MAINTENANT DISPONIBLE !

Pourquoi opter pour la facture électronique ?

Le classement et la recherche de vos factures sont facilités. Celles-ci sont archivées sur votre espace personnel pour une durée de 3 ans et ont une valeur officielle auprès de l'administration !

Besoin d'un duplicata ? Vous pouvez désormais le télécharger **gratuitement** au format PDF.

En optant pour l'e-facture, vous contribuez à protéger les forêts et réduire les émissions de carbone.



COMMENT ACTIVER L'e-FACTURE ?

Rendez-vous sur www.sicap-pithiviers.net / ESPACE CLIENT



L'activation de l'e-facture nécessite l'ouverture d'un compte sur l'espace client, et la souscription de la mensualisation ou du prélèvement comme moyen de paiement.

PAYER	CONSOMMATIONS	RELÈVES	FACTURES	SERVICES
TOUS LES SERVICES POUR MON ABONNEMENT				
ASSISTANCE		MODE DE PAIEMENT	COMPTE ABONNÉ	
DEMANDE ADMINISTRATIVE		ADHÉRER AU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE	MODIFIER MES COORDONNÉES	
DEMANDE D'INTERVENTION		MODIFIER MON PRÉLÈVEMENT	CHANGER MON E-MAIL	
Adresse 2, PETITE RUE		ÉCHÉANCES DE MENSUALISATION	MODIFIER MON MOT DE PASSE	
		CHANGER DE RIB	FACTURE ÉLECTRONIQUE	

- Se connecter avec ses identifiants,
- Cliquer sur l'onglet « SERVICES »,
- Puis sélectionner « FACTURE ÉLECTRONIQUE »,
- Enfin, accepter les conditions générales d'adhésion pour finaliser l'inscription au service de l'e-facture.

Vous recevez un courrier électronique pour vous informer de l'arrivée de votre facture, qui est accessible sous l'onglet « FACTURES ».